

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

Délibération n° D 2024-03-06 - 02

Date de la séance : 06/03/2024

Date de la convocation : 27/02/2024

Envoyé en préfecture le 16/03/2024

Reçu en préfecture le 16/03/2024

Auteur : Martial SIMONDANT – Maire

Publié le 16/03/2024

ID : 038-213800154-20240306-20240306_02-BF

Nombre de membres présents : 12
 Nombre de pouvoirs : 3
 Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Contre : 0 Pour : 15 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage

L'an deux mille vingt-quatre, le six mars, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

Présents : SIMONDANT Martial (a quitté la séance au moment du vote), CHAUVIN Pascal, DURAND Grégory, FAURY Fabrice, LAMOURY Michelle, BOUVIER Christian, GUETAT Suzanne, CROUZET Rémy, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, PIGNARD Laurence, PIOLAT Laetitia, SAUNIER Isabelle

Absents avec pouvoir : LECOMTE LEMOINE Brigitte donne pouvoir à METRAL Evelyne
 GREA Pascale donne pouvoir à DURAND Gregory
 GAUTIER Alexandra donne pouvoir à PIOLAT Laëtitia
 ROUSSILLON Julien donne pouvoir à SIMONDANT Martial (a quitté la séance au moment du vote)

Excusés : JACQUENOT Stéphane, GUILLAUD Baptiste

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

Vu les articles L.1612-12, L.1612-13 et L.1612-14 du Code Général des Collectivités territoriales,
 Vu l'approbation du compte de gestion du budget de la commune dressée par le comptable public,
 Sous la présidence de M. CHAUVIN, le Conseil Municipal prend connaissance des résultats figurant au Compte Administratif du Budget Principal de la commune pour l'exercice 2023 qui s'établit comme suit :

Budget Principal	Report des résultats de l'exercice antérieur	Réalisé 2023	Résultat 2023
FONCTIONNEMENT			
Dépenses de l'exercice		1 114 220.21 €	535 790.96 €
Recettes de l'exercice		1 650 011.17 €	
Reprise du résultat antérieur	300 000.00 €		300 000.00 €
Résultat de la section de fonctionnement			835 790.96 €

INVESTISSEMENT			
Dépenses de l'exercice		902 361.88 €	- 211 195.47 €
Recettes de l'exercice		691 166.41 €	
Résultats antérieurs reporté	496 932.01 €		
Restes à réaliser			- 104 983.39 €
Résultat de la section d'investissement			180 753.15 €
Résultat global de clôture			1 016 544.11 €

Hors de la présence de Monsieur le Maire, en application des dispositions de l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, sous la présidence de M. CHAUVIN Pascal, le Conseil Municipal :

- **VOTE et ARRETE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2023 du Budget Principal

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire
M. SIMONDANT

La secrétaire de séance
M. LAMOURY

